

## GRH

### **e-Paye** dématérialise le bulletin de paye grâce à e-Safe

Le lancement, par la société e-Paye du premier bulletin de paye dématérialisé marque une étape supplémentaire dans l'avènement des nouvelles technologies. Le partenaire du projet, la société Novapost, a ainsi développé une solution de distribution et d'archivage électronique qui permet d'effectuer des économies et d'automatiser la consultation des documents via le portail e-Space. « *La plate-forme d'archivage de Novapost offre un excellent niveau de sécurité puisqu'elle est hébergée au sein du Datacenter d'IBM de Montpellier. Désormais, les salariés des entreprises clientes d'e-Paye peuvent disposer d'un portail en ligne e-Space pour recevoir et consulter leurs fiches de paie quand ils le souhaitent, ainsi que pour les conserver facilement* », déclare Claude Portmann, directeur général d'e-Paye. A titre d'exemple, l'initiative, qui s'inscrit dans l'objectif «zéro papier», permet de réduire de 50 à 75% les frais postaux et de diviser par cinq les coûts d'archivage. Mais elle représente surtout un gain en termes d'image : «*Pour les entreprises qui souhaitent respecter les normes environnementales et pour les nouvelles générations bercées par Internet, e-Space est un concept révolutionnaire plus simple, plus sûr, plus écologique et plus économique*», a ajouté Claude Portmann. E-Paye est une société spécialisée dans le traitement de la paye et de la gestion RH. Novapost commercialise un service de gestion et communication électronique « Novapost e-RH » qui assure la distribution, la traçabilité, l'archivage et la consultation des documents émis par la direction des ressources humaines de l'entreprise à ses employés.